

L'assurance vie : protection individuelle et financement du développement économique



Type de saisine : Autosaisine

Type de texte : Avis

Traité par : Section des Finances

Adopté le : 10/06/2009

Mandature : 2004-2010

Rapporteur :

Fresse Marcel

[Télécharger le texte](#)

[Télécharger la fiche de communication](#)

PRÉSENTATION

L'assurance vie en France, c'est environ 12 millions de souscripteurs plus de 1 150 milliards d'encours, 29 milliards de collecte en 2008. Même si elle a souffert, en 2008, de la crise bancaire, elle demeure le placement de protection dans lequel les français ont le plus confiance. A l'examen des modalités actuelles, le présent avis met en évidence l'équilibre délicat à trouver entre la logique de protection individuelle et celle du financement économique des PME, c'est à dire concilier les notions de sécurité des placements et de risques inhérents au financement.

Descripteur Eurovoc :

assurance vie, développement économique, financement, petites et moyennes entreprises, placement de capitaux, France

